Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 31 (1893)
Heft: 4

Artikel: Nos vieilles maisons
Autor: L.M.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-193454

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Trente-unième année. N° 4. Samedi 28 janvier 1893.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT:
Suisse: un an . . 4 fr. 50
six mois . 2 fr. 50
Etranger: un an . 7 fr. 20

On peut **s'abonner** aux Bureaux des Postes; — au magasin **Monnet**, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois.* — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

LES ABONNEMENTS datent du *1er janvier*, du *1er avril*, du *1er juillet* ou du *1er octobre.*

AVIS. — *Nos abonnés de l'étranger qui ont souscrit à la 2me édition de la 1re série des* **Causeries du Conteur Vaudois,** *sont priés de nous faire parvenir* **fr. 1,90** *(port compris), cette valeur ne pouvant être prise en remboursement.*

Chez nous.

La France a son *Panama*, l'Italie son *Panamino*, l'Allemagne ses *Fonds guelfes.*

Et nous autres Suisses, restons-nous étrangers à toutes ces corruptions financières?... Sommes-nous à l'abri des pots-de-vin?

Oui, et que Dieu en soit loué!

Nous avons le bonheur de pouvoir regarder nos autorités avec respect et confiance. Jamais nos représentants ne nous ont donné l'exemple de faits semblables à ceux que la France déplore aujourd'hui; jamais, dans nos populations, il ne s'est trouvé des hommes aveuglés par l'amour du gain, au point de donner la main à des spéculations aussi désastreuses.

Si, parfois, un point noir se montre dans notre ciel, si quelque magistrat vient à faillir dans les devoirs de sa charge, la réprobation générale ne tarde pas à éclater, et c'en est fait de lui: sa chute est terrible!

Et d'ailleurs ces faits sont si rares que nous croyons pouvoir dire qu'ils n'existent presque pas chez nous.

Alors vous estimez donc que nous vivons dans un pays de Cocagne? me direz-vous.

Certainement. En effet, n'avons-nous pas tout ce qu'il faut pour être heureux?... Un sol généralement rémunérateur, une nature splendide, des hommes honnêtes à la tête des affaires publiques, des institutions largement démocratiques et qui s'améliorent chaque jour; enfin, la liberté la plus complète.

Et puis, pas de ces immenses fortunes qui ne font autour d'elles que des citoyens sans indépendance, et qui peuvent, à un moment donné, exercer de regrettables influences dans le pays.

Donc, dans nos affaires publiques, pas de pots-de-vin; ceux qui voudraient en tâter y seraient mal venus: ce n'est pas dans nos mœurs, heureusement.

Les pots-de-vin, s'il y en a, se boivent entre amis, gaîment, gentiment; il n'ont d'autre conséquence qu'une franche cordialité.

* * *

On nous objectera peut-être qu'à côté de toutes ces bonnes et excellentes choses tout ne va cependant pas ici comme sur des roses, et que nous avons parfois nos petites dissensions et nos luttes politiques.

Mais sans doute, et c'est fort heureux.

Car avec tout le bonheur dont nous jouissons et dont nous venons de parler, nous serions les gens les plus embêtants et les plus embêtés du monde, — disons le mot, — si nous ne nous chicanions pas de temps en temps.

Si du choc des opinions jaillit la lumière, de ce choc jaillissent aussi, parfois, la bonne entente et des améliorations importantes dans notre vie publique, témoin le 6 mai.

Ah! par exemple, c'est ce que nous allons pouvoir constater prochainement.

* * *

Et puis, quoi! des *radicaux* et des *libéraux*, qui se chamaillent par-ci par-là?... la belle affaire!

En résumé, ne sommes-nous pas tous de bons citoyens? Et si, dans ces moments où nos adversaires politiques paraissent si fiévreusement montés, on pouvait les mettre en présence les uns des autres et les forcer à se regarder fixement, j'ai la persuasion qu'ils ne pourraient s'empêcher de partir d'un éclat de rire, tant, au fond, ils sont d'accord sur ce qui touche aux vrais intérêts de la patrie commune.

L. M.

Nos vieilles maisons.

La discussion qui a eu lieu dans la séance du Conseil communal de lundi dernier, au sujet d'une réparation à effectuer aux Escaliers-du-Marché, nous rappelle nos articles sur les maisons historiques de notre ville, auxquels il est temps de donner suite.

Disons en passant que les Escaliers-du-Marché existaient déjà au temps des évêques. A droite, au lieu nommé le Crêt, était l'église paroissiale de St-Paul qui, avant 1228, était un couvent de religieuses.

* * *

La maison des hoirs de Siméon Genton (nos 15 et 16), située à l'angle formé par la rue des Escaliers-du-Marché et la Ruelle de la Madeleine, était autrefois la propriété de M. de Treytorrens, professeur de droit. Cette maison est restée célèbre par le fameux concert que J.-J. Rousseau y donna en 1732; et voici dans quelles circonstances.

Quoique agé de 20 ans seulement, J.-J. Rousseau avait passé par toute une série d'aventures. Ayant fait le voyage d'Annecy à Fribourg, pour accompagner la jeune Merceret, femme de chambre de Mme de Warens, qui rentrait chez ses parents, il s'arrêta à Lausanne, au retour.

Sans le sou dans sa poche, il se rend chez l'aubergiste Perrottet, rue du Pont, qui veut bien l'héberger en attendant qu'il puisse se créer quelques ressources par son travail.

Rousseau avait un goût très prononcé pour la musique, mais il s'abusait étrangement sur ce qu'il pouvait faire dans ce domaine. Il s'annonça donc comme professeur de musique, avec une assurance inouïe, et obtient quelques leçons. Présenté à M. de Treytorrens, qui organisait de temps en temps des concerts chez lui, il se mit en tête de lui donner un échantillon de son génie musical. Dès lors il se met à l'œuvre et travaille pendant quinze jours à la composition d'un morceau qu'il termine par un menuet emprunté à un autre compositeur.

Sa composition mise au net, Rousseau en distribue les parties avec un calme impertubable, avec le même sang-froid que si ç'eût été un chef-d'œuvre d'harmonie.

Le jour du concert arrive, on se réunit chez M. de Treytorrens pour exécuter la pièce, et Rousseau, un rouleau de papier en mains, donne le signal!...

« Non! depuis qu'il existe des opéras français, nous dit-il dans ses *Confessions*, on n'ouït un semblable charivari!... Pour ma consolation, j'entendais les assistants se dire à leur oreille ou plutôt à la mienne; l'un: *Il n'y a rien là de*

supportable ! un autre : *Quelle musique enragée !* un autre : *Quel diable de sabbat !* »

Complètement désillusionné, Rousseau partit pour Neuchâtel où il fut plus heureux et gagna suffisamment pour pouvoir restituer à son « bon ami Perrottet » les arriérés de sa pension ; et, tout en enseignant, il se perfectionna dans la musique.

* * *

L'aubergiste Perrottet avait son établissement dans la maison de la rue du Pont, qui porte aujourd'hui le n° 21. Lorsqu'elle dut subir quelques modifications pour l'installation du magasin de pelleteries de M. G. Roos, on remarqua divers anneaux de fer scellés dans le mur du fond, preuve évidente qu'il y avait jadis, en cet endroit, un enfoncement, un abri où les voyageurs qui s'arrêtaient chez Perrottet attachaient leurs chevaux.

L. M.

LA FIANCÉE ÉTERNELLE

par Eugène Fourrier.

Ils étaient nés tous deux dans la même petite ville ; leurs parents étaient voisins. Elle avait trois ans de moins que lui ; tout jeunes ils avaient joué ensemble dans le jardin qui se trouvait derrière leurs habitations. Elle s'était accoutumée à sa présence et, lorsqu'elle restait plusieurs jours sans le voir, elle en souffrait : il lui manquait quelque chose. Lui, semblait la préférer entre toutes. Dans les réunions enfantines, c'est toujours elle qu'il choisissait. Lorsque l'on jouait à colin-maillard, il la reconnaissait tout de suite. Pleurait-elle ? il accourait le premier pour la consoler.

Il l'appelait : « Ma petite femme. » Elle disait : « Ce sera mon mari. »

Les parents approuvaient.

C'est ainsi que leur enfance s'écoula. Quand elle eut dix ans, il en avait treize ; il allait au collège. Il était déjà grand, il la traitait en petite fille ; il ne jouait plus, il devenait sérieux. Le soir, leurs parents se réunissaient ; elle venait s'asseoir à côté de lui. Il travaillait ; il finissait des devoirs ou il apprenait ses leçons pour le lendemain. Elle le regardait, sans faire de bruit, pour ne pas le déranger Elle trouvait qu'il devenait trop sérieux ; cela la mettait de mauvaise humeur. Elle ne lui en voulait pas ; elle comprenait qu'il avait raison : un homme doit travailler.

On la mit en pension à son tour. Ils se virent moins souvent ; la séparation fut cruelle, elle pleura beaucoup. Elle ne revenait qu'aux vacances ; elle le trouvait toujours grandi, toujours plus sérieux.

Il était devenu un peu dédaigneux.

Il promettait d'être beau garçon ; il avait les traits réguliers, un teint un peu pâlot, de grands yeux noirs ; elle l'adorait. Aux grandes vacances elle revint pour trois mois, il était en congé aussi. Ils reprirent la vie en commun d'autrefois, seulement les jeux avaient changé : ils ne jouaient plus à la cachette, ils faisaient des promenades avec leurs parents ; tantôt c'était des courses dans les forêts environnantes, tantôt des parties de pêche en bateau.

Il veillait sur elle, l'entourant sans cesse d'une affectueuse protection. En forêt, il écartait les branches d'arbre sur son passage ; si elle voulait se reposer, il fouillait le sol avec sa canne pour chasser les vipères ou autres reptiles malfaisants. Il l'instruisait, lui apprenait le nom des plantes ; il lui composa un herbier. Au bord de l'eau, il lui montrait la manière de pêcher ; il mettait des hameçons à sa ligne, plaçait les amorces pour qu'elle ne salît pas ses doigts effilés et mignons.

En rentrant, ils quittaient les parents, demeuraient en arrière ; parfois il lui prenait la main, ils revenaient en devisant à voix basse jusqu'à la maison. D'autres fois, il la taquinait, la raillait sur son ignorance.

Elle embellissait chaque jour ; elle avait une tête de madone, des yeux doux, une toute petite bouche et de longs cheveux châtains qui formaient deux grandes nattes flottant sur ses épaules.

Un jour il la contempla longuement, il fut surpris de la trouver si jolie :

— Sais-tu que tu es une belle fille ! lui dit-il.

Ils étaient seuls, il la prit dans ses bras, il l'embrassa. Elle rougit beaucoup.

Ils étaient dans le jardin, ils se promenèrent longtemps en silence ; il avait passé son bras autour de son cou, elle s'appuyait contre lui.

Tout à coup il se pencha près de son oreille et il couvrit son cou de baisers.

Elle était toute troublée. La délicieuse journée ! Ce fut le moment le plus heureux de sa vie ; elle en garda le souvenir ; que de fois elle l'évoqua aux heures d'amertume !

Les vacances prirent fin, il fallut repartir. Ce départ l'attrista beaucoup plus que le premier. Elle eut un gros chagrin.

Elle revint à la pension où elle ne pensa plus qu'à lui ; dans sa hâte de le revoir, elle comptait les jours. Elle trouvait cela tout naturel ; elle ne doutait pas que cela durerait toujours, qu'elle serait sa « petite femme » comme il l'appelait au temps de leur enfance.

Un jour que ses amies parlaient mariage : « Oh ! moi, dit-elle naïvement, je n'ai pas à m'en occuper ; j'ai un petit mari qui m'attend. »

Ce propos scandalisa quelques grandes qui le reportèrent aux sœurs. La mère supérieure la fit mander et lui enjoignit d'avoir plus de retenue.

Elle ne comprit rien à ce blâme.

Ses études se ressentirent de son état d'esprit ; elle ne fit aucun progrès et fut souvent punie. Cela la laissait indifférente : elle pensait à lui, elle était heureuse. Lorsqu'elle rentra à la maison paternelle, ce fut un véritable crève-cœur ; il n'était plus là, il était à Paris où il étudiait la médecine.

Que ces vacances lui parurent longues ! Elle ne trouva de plaisir nulle part. Elle lui gardait rancune d'être parti sans la prévenir ; pourtant elle l'excusait un peu. Elle comprenait qu'il devait se faire une position, car elle devenait grande et raisonnable. Il serait médecin ; cette profession lui plaisait. Il avait très bien choisi.

Elle retourna à la pension, c'était sa dernière année. Cette fois, elle se prit à étudier, elle avait honte de son ignorance ; elle voulait être digne de lui. On ne la reconnaissait plus. Elle devint sérieuse et étonna ses compagnes. Les sœurs la prirent en grande affection ; lorsqu'elle fit ses adieux, ce fut une désolation dans le couvent.

Elle avait seize ans, c'était une belle jeune fille que chacun admirait. Elle était aussi bonne que belle, son caractère était très doux ; tous ceux qui l'approchaient proclamaient qu'elle était parfaite.

Elle attendait son retour. Elle avait de ses nouvelles par ses parents. Lorsqu'ils recevaient une lettre, elle imaginait quelque prétexte pour être présente au moment de la lecture. Il travaillait ; par exemple, il demandait toujours de l'argent. La vie est très chère à Paris.

Maintenant qu'elle était sortie de pension, qu'elle était une demoiselle, elle jouissait d'une certaine liberté. Elle pénétra un peu dans le monde, elle fut invitée à quelques bals. Elle se déniaisa. Elle s'adonna à la lecture, elle lut des romans. La bibliothèque de son père possédait Walter Scott ; elle le dévora. Elle sut enfin quel nom il fallait donner au sentiment qu'elle éprouvait pour son ami.

Ce fut une révélation.

(A suivre.)

On amœirâo bin reçu.

Dzibliet arâi prâo z'u einvià dè contâ fleurette à la bouéba à Samiotet, la Luise, et la demeindze né, que lè valets et lè felhiès sè rappertsivont po s'amusâ einseimblio, l'étâi li que la reinmenâvè à l'hôto, quand sè faillâi reduirè. Samiotet n'amâvè rein tant cé commerce. Ce Dzibliet ne lâi pliésâi pas, et bramâvè prâo sa Luise dè sè laissi raccompagni pè cé gaillâ ; mâ que vollîâi-vo ! lè felhiès ne remâofont pas lè bio lurons, et Dzibliet étâi on galé coo. Ora, ne sé pas se la felietta ein étâi bin einfaratâïe ; cein sè pâo bin que l'ein arâi mî amâ on autro ; mâ onna felhie ne pâo portant pas allâ trevougni on valet pè son pantet dè veste et lâi derè : « Vins avoué mé, mon galé ! » cein n'arâi pas tant buona façon. Assebin, clliâo grachâosès ne diont pas grand tsouza d'à premi qu'on valottet essiyè dè lâo z'ein contâ, se lo galé n'est pas cé que lâo trottè pè la têta, et le sâvont pas trâo què férè : faut pas trâo sè laissi remolâ pè lo premi venu, po se dâi iadzo cé à quoui on peinsè sé décidâvè à veni ; mâ se ne vegnâi jamé, foudrâi pas trâo remâofâ lè z'autro, po pas sè trovâ à l'affront, kâ faut portant onco mî avâi on bordon âo bin on pottu què dè restâ vîlhie felhie.

Dzibliet, qu'amâvè la Luise, essiyà dont d'allâ roudà dévai lo né déveron tsi la gaupa, que restâvè dein 'na mâison ein défrou dâo veladzo ; mâ quand Samiotet s'ein est apéçu, s'est veilli, et onna né que lo gaillâ arrevâvè ein passeint pé lo prâ et que vollîâvè démandâ l'entrâïe dè la mâison, Samiotet va détatsi on gros bougro dè tsin que tracè aprés ein dzappeint qu'on diablio. Lo pourro amœirâo n'a z'u que lo teimps dè châotâ l'adze, et on iadzo su la route, l'a coudi ramassâ onna pierra, que cein